

## ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DE L'ASSOCIATION DES RÉSIDANTS POUR LA PROTECTION DU LAC-AUX-SABLES (ARPLAS) DEPUIS SES DÉBUTS

Depuis ses débuts (1977), l'ARPLAS fait de la sensibilisation auprès de ses membres, des élu(e)s et des usagers du lac concernant la protection de l'eau et de l'environnement. Cette sensibilisation se fait sous différentes formes incluant la distribution de littérature, de circulaires thématiques, de brochures, mais aussi de projections audiovisuelles, des présentations, des conférences et des interventions auprès des autorités et des élu(e)s.

Voici quelques-unes des réalisations depuis **1977** – année de sa fondation.

- L'exécutif a siégé plusieurs fois aux travaux sur le projet de règlement de zonage, de construction et de lotissement de Lac-aux-Sables. (1977-1978)
- Analyse et commentaires concernant le plan d'urbanisme et son impact sur le règlement de zonage. (1978)
- Projet Jeunesse Canada au Travail préparé par l'ARPLAS (sept jeunes de la municipalité ont travaillé sur ce projet). Le projet avait pour but de nettoyer le fond du lac sur l'ancien site du moulin à scie Leduc. (1978)
- Demande et obtention du Ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche pour l'ensemencement de 23 000 truites en 1978 et un nouvel ensemencement et création de frayères dans les années. (1980)
- Pressions auprès du gouvernement du Québec pour l'obtention d'un plan correctif des installations septiques de Lac-aux-Sables. (obtenu en mars 1979)
- L'ARPLAS soulève le problème d'usage excessif du lac comme piste de décollage et amerrissage d'hydravions commerciaux. Par la suite, la municipalité adopte un règlement empêchant ce genre d'appareil d'utiliser le lac aux fins de leurs entreprises. (1980)
- Pressions pour que les travaux de réfection du quai fédéral prévoient la libre circulation d'eau. (accepté en 1981)
- Création et distribution aux membres de la première carte bathymétrique du Lac-aux-Sables indiquant les contours bathymétriques. (1983)
- Pressions auprès du Ministère de l'Environnement pour l'obtention du relevé d'artificialisation des rives du lac (état des rives). (obtenu en avril 1985)
- Mise sur pied d'un comité Club de voile qui est devenu une corporation indépendante. (1985)
- Interventions auprès de la municipalité afin de faire adopter un règlement interdisant le lavage d'individus ou d'animaux dans le lac. (adopté en 1985)
- L'ARPLAS a procédé à la régénération des rives en plantant plus de 16 300 arbustes et arbres auprès de 44 propriétaires. De plus, il y a eu ensemencement d'herbacés sur de nombreux terrains riverains et la confection de 31 000 plantes de bouturage pour les années subséquentes. (1985-1992 inclusivement)
- Pétition pour modifier le règlement de zonage afin d'accorder une plus grande protection à l'encadrement forestier (interdiction de déboiser et règlementation de la coupe commerciale et de la coupe à blanc) du Lac George et du Lac-aux-Sables. La municipalité a fait passer la zone de protection de 150 mètres à 300 mètres. (1993)
- L'ARPLAS insiste auprès de la municipalité pour qu'elle continue d'apporter des améliorations et des modifications aux règlements concernant les puisards et fosses septiques non conformes.

## ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DE L'ASSOCIATION DES RÉSIDANTS POUR LA PROTECTION DU LAC-AUX-SABLES (ARPLAS) DEPUIS SES DÉBUTS

- Confection et distribution de la deuxième carte bathymétrique, celle-ci de grande dimension identifiant non seulement les contours bathymétriques, mais aussi les propriétaires autour du lac et l'état de conformité de leurs installations septiques. Par la suite, cette carte est mise à jour et redistribuée aux membres et à la municipalité. (1996)
- Journées « Lab-eau ». Pendant plusieurs années, l'ARPLAS a procédé à une journée d'analyse d'eau permettant aux intéressés, au moyen d'analyses bactériologiques et physico-chimiques, de connaître à prix réduit la qualité de leur eau potable.
- Analyse physico-chimique de l'eau de la source sur le Chemin Ste-Marie (1995)
- Démarches auprès du CN et obtention de leur part de :
  - La régénération par l'ARPLAS des rives du lac dans la pente plus abrupte de leur emprise située entre la voie et le lac;
  - L'engagement du CN de transporter à l'extérieur tout le matériel lors de renouvellement du ballast et de voies ferrées situées à proximité du lac;
  - L'élimination d'une boîte de graissage située à proximité du lac. (1993)
- Prise de position contre l'implantation d'un site d'enfouissement de déchets dans la ZEC Tawachiche, favorisant le recyclage. (1993)
- Préparation et distribution aux membres d'un formulaire de plaintes afin qu'ils puissent documenter des plaintes, de façon formelle concernant des embarcations à moteur qui enfreignent les règlements sur le lac. (1994)
- Pressions faites à la municipalité pour que celle-ci procède à l'enregistrement de toutes les embarcations à moteur et y assure un contrôle raisonnable. (1986)
- Demande de clarification de la signalisation concernant les limites de vitesse en vertu de la réglementation fédérale. Lorsque la municipalité procède à une consultation auprès des différents organismes à ce sujet, l'ARPLAS fut un des interlocuteurs majeurs (1994)
- La municipalité propose la candidature de l'ARPLAS au mérite environnemental du Ministère de l'Environnement. (1994-1995)
- La municipalité a consulté l'ARPLAS au cours de l'année 1994 quant à un projet de règlement sur la vidange périodique des fosses septiques. Ce règlement est entré en vigueur par la suite, et l'ARPLAS a obtenu que le paiement de ce service se fasse à même le compte de taxes. (1999)
- Concours lancé à l'école Le Sablon d'Or de Lac-aux-Sables auprès des élèves du primaire pour la création d'un logo pour l'ARPLAS (gagnante Valérie Bronsard) et d'un slogan (Valérie Perron) Adoption du logo et du slogan « Un lac à boire ». (1996)
- Installation de panneaux avec le logo et le slogan à quatre endroits stratégiques dans la municipalité annonçant l'existence de l'ARPLAS. (1998)
- Différentes conférences pour les membres :
  - Les moules zébrées au lac; la sécurité sur l'eau (1998)
  - Le schéma d'aménagement de la MRC (2000)
  - La situation de la pêche sur le lac (2001)
  - L'entretien des fosses septiques (2006)
  - Les algues bleues (2007)
  - Etc.

## ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DE L'ASSOCIATION DES RÉSIDANTS POUR LA PROTECTION DU LAC-AUX-SABLES (ARPLAS) DEPUIS SES DÉBUTS

- Mise à jour (noms et adresses) et distribution de la carte bathymétrique ARPLAS du lac. (2000)
- Analyse du projet de modification du schéma d'aménagement de la MRC et rétention de la FAPEL à titre de consultant à cet égard. Suite au rapport, l'ARPLAS a formulé des recommandations qui ont été acceptées par le conseil municipal et par la MRC :
  - Exclusion de la possibilité d'implantation d'industries d'aquaculture dans le Lac-aux-Sables ou dans les cours d'eau et lacs de son bassin versant;
  - Maintien du statu quo quant à la protection du milieu riverain (zone de protection maintenue à 10 mètres);
  - Désignation comme zone villégiature de la partie de la municipalité située entre la Rivière Propre (décharge du lac) suivant le Chemin Ste-Marie jusqu'à la source en eau potable
  - Support accordé lors de la formation de l'Association des Pêcheurs du Lac-aux-Sables et de la protection de la Touladi. (maintenant inactif)
- Mise sur pied et présidence de la Fédération des Associations. Cette fédération regroupait l'ARPLAS, l'Association des Propriétaires du Lac Veillette, l'Association des Propriétaires du Lac des Américains, l'Association des Propriétaires du Lac du Missionnaire Sud, et l'Association des Propriétaires du Lac Brûlé-François. Ces associations ont collaboré dans les dossiers communs reliés à la protection des lacs et des cours d'eau dans la municipalité. (2002).
- Création d'une brochure d'information contenant, entre autres, un sommaire des règlements municipaux affectant l'environnement, la protection du lac et la construction riveraine, les choses à faire et à ne pas faire et d'autres informations servant à sensibiliser les gens à propos de l'environnement et de la vie autour du lac. (2002)
- Création et lancement lors du 25<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'ARPLAS de la série « Saviez-vous que... », un bulletin destiné aux membres avec des informations concernant l'environnement et la protection du lac. (2002)
- Création d'un pamphlet décrivant les consignes de sécurité et de civisme destiné à tous les usagers du lac. Ce pamphlet est distribué annuellement à tous les utilisateurs de la rampe de mise à l'eau de la municipalité, au Camping Lac-aux-Sables, au Camping Le Relais et au Domaine familial Groleau. (2002 à 2019)
- Suite au problème grandissant de nuisances sur le lac, l'ARPLAS a fait pression sur la municipalité afin de limiter l'accès au lac d'embarcations motorisées à la pointe du Vieux Moulin aux citoyens seulement. La municipalité a ensuite publié une politique à cet effet qui a grandement réduit le problème. (2005)
- Le président participe comme membre d'un comité de la MRC responsable de la tenue d'audiences publiques et ensuite de la rédaction d'un rapport sur la gestion des matières résiduelles sur le territoire. (2004)
- Deux membres de l'exécutif de l'ARPLAS sont invités par le conseil municipal à faire partie du Comité de Réflexion sur la Protection du Lac-aux-Sables (CRPLAS). Ce comité consacre 18 mois à la recherche, discussion et de la formulation de plus de 40 recommandations visant la protection de la qualité de l'eau du lac afin que la municipalité puisse obtenir une exception à l'interdiction gouvernementale de s'y approvisionner en eau brute (eau de

## ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DE L'ASSOCIATION DES RÉSIDANTS POUR LA PROTECTION DU LAC-AUX-SABLES (ARPLAS) DEPUIS SES DÉBUTS

surface) sans filtration. (2005-2007) (copie disponible pour les membres de l'ARPLAS ou auprès de la municipalité)

- Lancement d'une campagne de plantation d'arbres où l'ARPLAS plante jusqu'à 5 arbres gratuitement chez les membres. Cette activité a eu lieu de 2006-2009.
- Le conseil municipal nomme deux membres de l'exécutif de l'ARPLAS pour siéger sur le nouveau Comité consultatif en Environnement (CCE, comité permanent). (2007 à ce jour)
- Conception et installation de panneaux informant les nouveaux citoyens des précautions et des mesures à prendre avant d'entreprendre des travaux près des cours d'eau et lacs (chemin du Lac à la Roche, Chemin du Lac des Américains, Chemin des Bois Francs). (2009)
- Pose d'une affiche à la rampe de mise à l'eau municipale qui souhaite la bienvenue aux utilisateurs et qui énumère les consignes de sécurité et de civisme pour les opérateurs d'embarcations à moteur. (2010)
- Pose d'affiches identiques à la Marina du Domaine familial Groleau et au Camping Le Relais. (2011)
- Test annuel de transparence de l'eau (Test Secchi) à différents endroits sur le lac afin de suivre cette caractéristique. (2009 à ce jour)
- Lancement et organisation d'une journée Canot/Kayak ouverte au public pour sensibiliser les gens à la préservation des rives et au plaisir d'une utilisation écologique du lac. (2011 à ce jour)
- Inventaire annuel et classification des embarcations sur le Lac-aux-Sables et publication des résultats auprès des membres. (1995 à ce jour)
- Publication et vente aux membres de la photo mosaïque aérienne du lac. (2011-2012)
- Participation de l'ARPLAS à l'émission télévisée « La petite séduction » de Radio-Canada. (2011)
- Campagne de sensibilisation auprès des campeurs et saisonniers des 4 terrains de camping touchant le lac. (2013-2014)
- À la demande de la municipalité, l'ARPLAS délègue un membre de l'exécutif à un comité ayant pour but de faire des recommandations au conseil municipal concernant la gestion des rampes de mises à l'eau. (2014-2015)
- L'ARPLAS remet des gourdes réutilisables à tous les enfants de l'école afin de les sensibiliser à l'importance de la préservation de la qualité du lac et remet aussi une lettre en ce sens aux parents. (2018)
- L'ARPLAS entreprend en 2015 de participer au programme « Réseau du Suivi Volontaire des lacs – RVSL) du Ministère de l'Environnement et de Développement durable. Ce programme consiste à prendre des échantillons d'eau selon un protocole détaillé à deux endroits sur le Lac-aux-Sables, et ce, trois fois par année, et de soumettre les échantillons au Ministère pour analyses chimiques et physiques. L'activité est reprise en 2016 et sera faite aux trois ans par la suite afin de suivre l'évolution de la santé du lac et d'établir des tendances. (2015 à ce jour)
- Un membre de l'exécutif participe au comité de la municipalité qui crée et qui gère la nouvelle patrouille nautique municipale et voit à la pose de bouées sur le lac identifiant la zone au centre du lac où les sports doivent être pratiqués. (2016)
- Pour souligner son 40<sup>e</sup> anniversaire de fondation, un nouveau logo est créé. (2017)

## ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DE L'ASSOCIATION DES RÉSIDANTS POUR LA PROTECTION DU LAC-AUX-SABLES (ARPLAS) DEPUIS SES DÉBUTS

- Organisation d'une soirée méchoui ouverte au public pour souligner ses 40 ans d'existence. (2017)
- Demande formelle à la municipalité (2017) demandant l'installation d'un poste de lavage des embarcations afin de réduire le risque d'importation de plantes aquatiques envahissantes. Ceci a été accepté par la municipalité et son installation a été faite en 2018.
- Création d'un site Web ARPLAS ([www.arplas.org](http://www.arplas.org)) destiné au grand public dans le but d'informer et de sensibiliser les citoyens du Lac-aux-Sables et des gens profitant du lac de tout ce qui entoure la protection du lac et de les inviter à devenir membre de l'association. (2017)
- Pour souligner le mois de l'arbre – mai, l'ARPLAS s'occupe de distribuer 1300 petits arbres aux citoyens. (2018)
- La distribution gratuite de petits arbres se fait depuis 2001 et cette activité est répétée en 2019.
- Installation de panneaux de signalisation « ARPLAS » à quatre endroits dans la municipalité pour remplacer les anciens panneaux. (2018)
- Création d'une nouvelle catégorie de « Membre bienfaiteur » qui permet à des entreprises et à des individus de contribuer financièrement aux programmes de l'ARPLAS. (2018)
- Lancement d'informations périodiques des activités de l'ARPLAS sur Facebook. (depuis 2018)
- Tenue d'un souper annuel des membres (2018-2019)
- Recommandation à la municipalité que la patrouille nautique fasse une présence sur le lac toutes les semaines durant l'été. (2019)
- Création et distribution d'un nouveau pamphlet de sensibilisation pour les usagers du Lac-aux-Sables. (2019)